

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 10 MARS 2020 à 19H00**

PRÉSENTS : GARNIER Monique, ROCHER Yves, FREMONT Jacqueline,
SANVICENTE Frédérique, PAIMBLANC Benjamin, RENAULT
Sylvie, BEAUVISAGE Bernadette, FORGEAS Jean-Pierre.

ABSENTS : DELILLE Véronique, GUILLEMOT Véronique, EUVRIE Charles,
BOYREAU Carole, RIVIERE Fabrice

SECRÉTAIRE : ROCHER Yves

I) APPROBATION DES COMPTES RENDUS PRECEDENTS

Les précédents comptes rendus n'appellent pas d'observation et sont approuvés à l'unanimité.

II) FINANCEMENT ACHAT TRACTEUR

Afin de remplacer le tracteur actuel en panne, dont le coût des réparations est supérieur à sa valeur, une procédure adaptée a été engagée.

La commission travaux, s'est réunie le 05/03/2020, pour étudier les propositions de tracteur neuf reçues en mairie.

Madame le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du projet d'investissement concernant l'achat d'un tracteur, représentant une dépense de 21 500€.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et après échange de vues :

↳ prend en considération et approuve le projet qui lui est présenté et détermine comme suit les moyens financiers :

Emprunt Crédit John Deere Financial : 21 500 €

↳ décide de demander à Crédit John Deere Financial l'établissement du contrat, l'attribution du prêt suivant :

- montant : 21 500 €
- taux : 0% l'an
- durée : 4 ans
- périodicité : annuelle
- échéances : constantes
- frais : 60 €

↳ autorise Madame Le Maire à signer le contrat relatif à cet emprunt et à procéder aux versements et remboursements des fonds dudit prêt.

- ↳ décide que le remboursement du présent emprunt s'effectuera dans le cadre de la procédure de débit d'office et selon le principe de règlement sans mandatement préalable.

III) DEMANDE DE SUBVENTION

Le centre de formation des apprentis « Bâtiment CFA CAEN » a adressé à la commune, une demande de subvention pour l'année 2020 pour deux élèves domiciliés à Vimont.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↳ accorde une subvention de 15 € par apprenti, soit 30 €

Elle sera imputée à l'article 6574.

Un crédit suffisant a été prévu lors du vote du budget.

IV) DIVERS

- ↳ Elections municipales : dans le cadre des mesures préventives liées à l'épisode de COVID-19, avant l'entrée dans le bureau de vote, le nécessaire sera à disposition des électeurs (savon, gel hydro-alcoolique (sous réserve de livraison), essuie-tout...). Plusieurs stylos seront à disposition et nettoyés régulièrement, pour la signature du registre d'émargement et les dernières recommandations de la Préfectures seront appliquées.

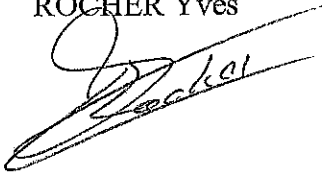
Séance levée à 19h20

Délibérations du Conseil Municipal prises lors de la séance du 10 mars 2020 :

N° 11/2020 **Financement achat tracteur**

N° 12/2020 **Demande de subvention**

ROCHER Yves

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves Rocher', written over a horizontal line.